



PROTECTION ENTREPRISE & DIRIGEANT
DEVIS

Intermédiaire : 359756
MULHOUSE/ASSURANCE RAHM
ZAC VALPARC
8 RUE DE L INDUSTRIE
68440 HABSHEIM
Tél. : 03 89 62 65 65
E-mail : contact@assurance-rahm.com
N°ORIAS : 09047410

689041/PERSEGHIN MORGANE/359756
Référence Client : 084644987

SOPHROKHEPRI
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

DEVIS N° 45626510
RESPONSABILITE CIVILE

L'offre qui vous est proposée est valable pour une durée d'un mois. Elle est établie sur les bases de vos déclarations et des dispositions tarifaires en vigueur à ce jour.

Le contrat proposé se compose du présent document et ceux référencés ci-dessous, dont vous reconnaissez avoir reçu un exemplaire :

- Dispositions Générales N° GA3F24B DISPOSITIONS GENERALES RC

Le présent devis constitue un tout indissociable de 4 pages.

Contrat d'un an avec tacite reconduction. Il peut être résilié chaque année moyennant un préavis de deux mois avant le 1er décembre, date anniversaire du contrat.

LA COTISATION

Base annuelle : 221,89 EUR (hors frais et taxes) payable en 1 fois.

Cotisation annuelle : 261,48 EUR (frais et taxes en vigueur au jour du devis inclus).

1 / 4

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS
188 G^e rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. 811 445 410 Créteil
Tél. : 06 73 67 35 45

Stéphane DEDEYAN
Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Generali Inrd, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0016 / 274684035

203D E



Suite du devis N° 45626510

J'ai été informé de la nécessité de répondre avec le plus grand soin aux questions ci-après et avoir pris le temps de la réflexion avant d'y répondre et reconnais être informé des éventuelles conséquences d'une réponse inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).

QUESTIONNAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE

Quelle est ou quelles sont les activités exercées ?

- Secrétariat d'entreprise, centre d'appels

*Centre de Santé paramédicale et de thérapies.
Mise à disposition de salles de consultation.*

Quelle est la date de création ?

- 03 mai 2015

Quelle est la forme juridique de l'entreprise ?

- SASU (Société par Action Simplifiée Unipersonnelle)

Quel est l'effectif déclaré de l'entreprise à la souscription ?

- l'effectif de l'entreprise n'excède pas 1 personne

Quel est le Chiffre d'Affaires Annuel hors taxes à la souscription du contrat :

- Pour la France ? 80 000 EUR
- Pour l'export hors USA/Canada ? Néant
- Pour l'export USA/Canada ? Néant

QUESTIONNAIRE DE DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise est-elle en situation de procédure collective (liquidation, redressement judiciaire, plan de sauvegarde) ? Non

Le précédent contrat a-t-il été résilié par le précédent assureur ? Non

Au cours des 36 derniers mois, de combien de réclamations et/ou sinistres l'entreprise et/ou ses dirigeants ont-ils fait l'objet ? aucune réclamation/sinistre

QUESTIONNAIRE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Existe-t-il un site permanent implanté à l'étranger à garantir au contrat ? Non

Votre activité est-elle exercée dans une installation soumise à autorisation pour la protection de l'environnement ? Non

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS

188 G^{de} rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. 811 445 410 Gréteil

Tel. : 01 73 57 35 45

shl Dely

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué

2 / 4

FSIP0016 / 274684035

203D E



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



Suite du devis N° 45626510

TABLEAU DES PLAFONDS DES GARANTIES, DES SOUS LIMITATIONS ET DES FRANCHISES APPLICABLES EN CAS DE SINISTRE

GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISES
Responsabilité Civile avant Livraison		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus Dont :	10 000 000 EUR par sinistre	Néant pour les corporels
• Tous dommages résultant de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	1 500 000 EUR par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes	Néant
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 500 000 EUR par sinistre	400 EUR par sinistre
• Dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)	150 000 EUR par sinistre	400 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	250 000 EUR par sinistre	1 000 EUR par sinistre
• Atteintes accidentelles à l'environnement sur site non soumis à autorisation ou enregistrement	750 000 EUR par année d'assurance	2 000 EUR par sinistre
Responsabilité Civile Après Livraison et/ou Professionnelle		
Tous dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et frais confondus Dont :	2 000 000 EUR par année d'assurance	500 EUR par sinistre sauf dommages corporels
• Pour l'ensemble des dommages immatériels non consécutifs y compris frais de dépose-repose et de retrait engagés par des tiers	250 000 EUR par année d'assurance	1 500 EUR par sinistre
• Frais de dépose et repose engagés par l'Assuré	250 000 EUR par année d'assurance	3 000 EUR par sinistre
• Frais de retrait engagés par l'Assuré y compris dépenses de restauration de l'image de marque	250 000 EUR par année d'assurance	3 000 EUR par sinistre
• Dommages causés par des produits exportés par l'Assuré aux USA ou au Canada (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs)	Exclu	Sans objet
Frais de prévention		
Frais de prévention	175 000 EUR par année d'assurance	3 000 EUR par sinistre
Responsabilité Environnementale		
Pertes pécuniaires Dont :	500 000 EUR par année d'assurance	5 000 EUR par sinistre
• Frais de prévention	150 000 EUR par année d'assurance	5 000 EUR par sinistre

3 / 4

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS

188 G^{de} rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. 811 445 410 Créteil

Tél. : 01 73 67 35 45

sh L Dely

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué





Suite du devis N°45626510

GARANTIE JURIDIQUE	
Défense Pénale et Recours	SOUSCRIT
CLAUSES RESPONSABILITÉ CIVILE	

56R - COTISATION FORFAITAIRE

Si le contrat prévoit une cotisation forfaitaire basée sur le chiffre d'affaires, il sera toléré au jour du sinistre une variation de 20% par rapport au dernier chiffre d'affaires déclaré. Au-delà de 20%, les dispositions prévues au paragraphe « les déclarations et leurs conséquences » des dispositions générales seront applicables.

Les informations collectées ci-dessus sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données ci-dessus collectées qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Generali - 75456 Paris Cedex 09. Ces informations sont destinées à Generali IARD, l'intermédiaire, les experts, réassureurs et tout tiers autorisé. Elles sont traitées dans le fichier d'assurés et sont transmises aux entités du groupe Generali en France et à tous tiers autorisés. Pour mieux vous informer et répondre à vos besoins, l'Assureur peut prendre contact avec vous et vous présenter de nouvelles garanties. Si vous ne souhaitez pas être contacté à des fins de prospection, vous pouvez prévenir Generali - 75456 Paris Cedex 09.

De convention expresse, les réponses du souscripteur aux questions posées constituent un élément substantiel du contrat d'assurance indissociable de celui-ci et déterminant du consentement de l'assureur à la délivrance de l'assurance. En conséquence, toute atteinte à la capacité de consentement ou de compréhension de la portée des engagements ou des termes des documents, de même que toute remise en cause du questionnaire et de son contenu qui constituent un tout indissociable du contrat d'assurance sont susceptibles d'affecter la validité même du contrat d'assurance.

Vous reconnaissez être informé(e) des conséquences d'une déclaration inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).

Par la signature du présent document, quelle qu'en soit la forme, je reconnais avoir personnellement répondu aux questions qui m'ont été posées, je certifie exactes et sincères toutes mes réponses lesquelles, même retranscrites par un tiers, sont exactement reproduites dans le présent document et je reconnais être informé que l'acceptation du risque par la Compagnie a été effectuée sur la base de ces réponses.

Fait le 12 octobre 2017 en 3 exemplaires.

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS

188 G^{de} rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. 811 445 410 Créteil

Tél. : 01 73 67 35 45

sh L Dely

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué

4 / 4

FSIP0016 / 274684035

2010 E



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Projet personnalisé

Responsabilité Civile Professionnelle des Professions du Bien-être

Projet n°89089 du 16/10/2017, 09h04



SASU SOPHROKHEPRI

188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE

94130 NOGENT SUR MARNE

SIRET : 81144541000012

Cabinet :	ASSURANCE RAHM
N° ORIAS :	09047410
Adresse :	8 RUE DE L'INDUSTRIE 68440 HABSHEIM
Tél :	0389626565
Email :	contact@assurance-rahm.com

[PROFESSIONS DU BIEN-ETRE] Responsabilité Civile Professionnelle

Projet personnalisé

Nom :	SASU SOPHROKHEPRI
Profession :	Praticien(s) du bien-être
Adresse :	188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
CP :	94130
Ville :	NOGENT SUR MARNE
SIRET :	81144541000012

VOTRE PROJET

La recherche du bien-être et de l'harmonie représente une tendance lourde de la société.

Le recours aux médecines alternatives ou non conventionnelles, souvent inspirées de la sagesse orientale, augmente chez les malades et les bien-portants.

La professionnalisation de plus en plus poussée des intervenants du bien-être se traduit aussi par la prise de conscience de l'importance de bien assurer son activité.

C'est pourquoi, vous recherchez aujourd'hui une solution d'assurance réellement adaptée à votre activité, pour exercer en toute sérénité.

NOTRE PROPOSITION

L'Assurance des Professions du Bien-être d'APRIL, est une offre complète qui permet de vous protéger des conséquences des erreurs, fautes ou omissions qui peuvent survenir dans le cadre de l'exercice de toute activité professionnelle.

Elle vous protège efficacement en cas de sinistre :

Avec notre assurance Responsabilité Civile professionnelle, vous bénéficiez :

- D'un contrat adapté aux spécificités des métiers couverts afin de vous permettre d'exercer sereinement votre profession.
- D'un large panel d'activités couvertes en médecines alternatives.
- De la possibilité de garantir jusqu'à 10 praticiens sur le même contrat, dont le souscripteur, si ce dernier est une personne morale.
- Dans l'hypothèse où vous êtes assigné puis condamné à verser une indemnité, vous bénéficiez d'un poste « frais de défense » spécifique qui vient en plus des montants de garanties du contrat et qui sera imputée exclusivement pour le paiement des frais d'avocat, d'expert ou d'arbitre.

[PROFESSIONS DU BIEN-ETRE]

Responsabilité Civile Professionnelle

Résumé des garanties
Pour le détail des garanties, se référer
aux Conditions Générales.

RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

(les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance)

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non | <ul style="list-style-type: none"> • 200.000.-€. Franchise sur tous dommages 500.-€. |
|--|--|

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

(les garanties s'appliquent par sinistre)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs), dont : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dommages matériels et immatériels consécutifs, dont : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fonds et valeurs. ▪ Faute inexcusable de l'employeur ▪ Vol commis par les préposés ▪ Dommages aux biens confiés | <ul style="list-style-type: none"> • 5.000.000.-€ par sinistre. • 3.000.000.-€ par sinistre.
Franchise 200.-€ par sinistre. • 2.000.-€ par sinistre.
Franchise 150.-€ par sinistre. • 500.000.-€ par sinistre et par année d'assurance.
Franchise 2.500.-€ par victime. • 50.000.-€ par sinistre.
Franchise 200.-€ par sinistre. • 50.000.-€ par sinistre.
Franchise 200.-€ par sinistre. |
|--|---|

DEFENSE RECOURS

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Défense civile et pénale en RC Professionnelle ▪ Défense civile et pénale en RC Exploitation ▪ Recours | <ul style="list-style-type: none"> • 200.000.-€.
Franchise 500.-€. • Limites et sous-limites indiquées dans le volet Responsabilité Civile Exploitation.
Franchise 500.-€. • 20.000.-€.
Franchise 1.500.-€. |
|--|--|

Contrat RC Professionnelle assuré par la compagnie Hiscox France - 19 rue Louis Le Grand - 75002 Paris, RCS Paris 524 737 681, Succursale française de Hiscox Europe Underwriting Limited (UK) enregistré au Royaume Uni sous le n° 6712051. Echéance annuelle au 01 janvier. Les contrats sont renouvelables par tacite reconduction à chaque échéance annuelle. La prime de l'assurance des Professions du Bien-être est calculée sur la base d'informations que vous nous avez fournies et conformément aux tarifs en vigueur, sous réserve de toute évolution législative ou réglementaire.

Le présent devis Responsabilité Civile Professionnelle des Professions du Bien-être est établi sur la base de la demande de devis Responsabilité civile Professionnelle et des déclarations ci-après à nous retourner signées à aee_rcpro@april.com.

09/2014 - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logo, charte graphique et argumentaire commerciaux d'APRIL Entreprise Est présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL Entreprise Est. Toute reproduction, partielle ou totale des dits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

[PROFESSIONS DU BIEN-ETRE]
Responsabilité Civile Professionnelle

Documents à nous
retourner :
aee_repro@aprll.com 1/2

Courtier Conseil : ASSURANCE RAHM
Numéro ORIAS : 09047410

Profession : Praticien(s) du bien-être	Noms des praticiens à assurer :
Nom : SASU SOPHROKHEPRI	
Adresse : 188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE, 94130 NOGENT SUR MARNE SIRET : 81144541000012	
Date d'effet demandée :	01/01/2018

Responsabilité Civile Professionnelle	250,00 €
Mode d'exercice de l'activité	Personne morale
Nombre de praticiens (si le souscripteur est une personne morale)	1
Activité 1	Relaxologie Sophrologie
Activité 2	EFT-Emotional Freedom Technique
Activité 3	Yoga du Aïre -
Activité 4	PNL -
Activité 5	Hypnose -
Compagnie d'assurances	HISCOX
Echéance annuelle	1 ^{er} Janvier

Prime annuelle pour l'ensemble des garanties	290,00 € TTC
dont Frais de gestion (pour l'ensemble des contrats souscrits)	40,00 €
Fractionnement souhaité	Annuel

CETTE PROPOSITION EST VALABLE 90 JOURS
LA PERIODE DE GARANTIE NE PEUT ETRE INFERIEURE A 6 MOIS POUR LA RC PRO.

Paraphe :

Ce contrat est souscrit auprès de Hiscox France - 19 rue Louis Le Grand - 75002 Paris. RCS Paris 324 737 681. Succursale française de Hiscox Europe Underwriting Limited (UK) enregistrée au Royaume Uni sous le n° 6712051.
/ SOLUCIA PJ - 3 boulevard Diderot 75012 Paris - SA au capital de 7 600 000 - € - RCS B 481 997 703

Déclarations Générales Communes	A cocher
Je déclare être autorisé à exercer la profession pour laquelle je souscris soit grâce à un diplôme (copie à fournir en cas de sinistre), soit grâce à un cycle de formation (100h mini) correspondant à l'activité déclarée soit en justifiant de 6 années de pratique de l'activité déclarée (justificatifs à fournir en cas de sinistre).	
Je déclare ne pas avoir déclaré de sinistre au cours des 3 dernières années, au titre de l'ensemble des garanties proposées, qu'ils aient été indemnisés ou non.	
Je déclare ne pas avoir connaissance de faits litigieux susceptibles d'engager ma responsabilité ou celle de mon cabinet.	
Je déclare que mes contrats précédents, garantissant des risques similaires n'ont fait l'objet d'aucune résiliation par le précédent assureur pour non paiement de prime et/ou sinistre.	
Je déclare que le local à assurer et/ou le siège social de mon cabinet n'est pas situé en Corse, hors DROM/COM ou hors France.	
Je déclare n'avoir fait l'objet d'aucune procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.	

☒ Je certifie que les déclarations qui précèdent et les éléments d'information qui ont servi à l'établissement du contrat sont sincères et véritables.

☒ Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales du(des) contrat(s) (réf. « RCROBIENETRECG 20160922 »).

Les données recueillies sont nécessaires à l'appréciation et au traitement de votre demande d'assurance. Ces données font l'objet de traitements informatiques par April Entreprise Est pour les besoins de l'étude de votre demande d'assurance et l'établissement d'un devis et ne peuvent être transmises à ces fins qu'aux organismes assureurs, réassureurs, intermédiaires en assurance ainsi qu'à nos prestataires.

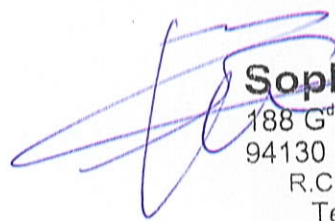
Des données font également l'objet de traitements informatiques pour la communication d'informations sur les offres d'April et, le cas échéant, de ses partenaires commerciaux.

Pour mesurer et améliorer notre qualité de service, vos échanges de courriers, télécopies, courriels et conversations téléphoniques avec notre société sont susceptibles d'être analysés et enregistrés et, à cette fin, de faire l'objet de traitements informatiques pour lesquels les données vous concernant ne peuvent être communiquées qu'à April et à nos prestataires.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'opposition et de rectification des données vous concernant que vous pouvez exercer en adressant un courrier accompagné d'une copie de votre pièce d'identité à April Entreprise Est CS 40226 67089 Strasbourg cedex.

☐ Je souhaite recevoir par e-mail des informations sur les offres des partenaires d'April.

Le 25 octobre 2017
Le souscripteur :


SophroKhepri SAS
188 G^{de} rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. 811 445 410 Créteil
Tél. : 09 73 67 35 45



DEVIS 100% PRO ARTISANS COMMERÇANTS

Intermédiaire : 359756
MULHOUSE/ASSURANCE RAHM
ZAC VALPARC
8 RUE DE L INDUSTRIE
68440 HABSHEIM
Tél. : 03 89 62 65 65
E-mail : contact@assurance-rahm.com
N°ORIAS : 09047410

689041/PERSEGHIN MORGANE/359756
Référence Client : 084644987

SOPHROKHEPRI
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

DEVIS 100% PRO ARTISANS COMMERÇANTS N° 45626550

L'offre qui vous est proposée est valable pour une durée d'un mois. Elle est établie sur les bases de vos déclarations et des dispositions tarifaires en vigueur à ce jour.

Le contrat proposé se compose du présent document et celui référencé ci-dessous, dont vous reconnaissez avoir reçu un exemplaire :

- Dispositions Générales N° GA5M66G

Contrat d'un an avec tacite reconduction. Il peut être résilié chaque année moyennant un préavis de deux mois avant le 1er décembre, date anniversaire du contrat.

LA COTISATION

Base annuelle : 113,58 euros (hors frais et taxes) payable en 1 fois.

Cotisation annuelle : 168,50 euros (frais et taxes en vigueur au jour du devis inclus).

Valeur de l'indice FFB au jour du devis : 960.1

1 / 5

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS

188 G^{re} rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. 811 445 410 Créteil
Tél. : 09 73 67 35 45

Stéphane DEDEYAN
Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0040 / 274445918

203D E



Suite du devis N°45626550

VOS DECLARATIONS

Vous déclarez :

- exercer la seule activité ci-dessous :
 - Activité principale : Salles de séminaires, centre d'affaires
- avoir créé l'entreprise le 3 mai 2015
- que le chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'entreprise n'excède pas 80 000 euros
- que l'entreprise ne fait pas l'objet d'une procédure collective (liquidation, redressement judiciaire, plan de sauvegarde)
- qu'il n'existe pas de créance hypothécaire sur les biens assurés
- que le précédent contrat d'assurances n'a pas été résilié par le précédent assureur
- n'avoir déclaré aucun sinistre au cours des 24 derniers mois

PROTEGER VOS BIENS

DESCRIPTION DU SITE

Adresse : 188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

Superficie des locaux professionnels occupés : 179 m²
Qualité : vous êtes Locataire Total des locaux professionnels

VOS DECLARATIONS

Vous déclarez :

- ne pas stocker de produits dangereux dans les locaux professionnels
- ne pas stocker plus de 50m³ d'emballage dans les locaux professionnels

SITUATION DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Vous déclarez que les locaux professionnels :

- se situent dans un bâtiment construit et couvert en matériaux durs pour plus de 75%
- ne se situent pas dans une Zone Artisanale, Commerciale ou Industrielle
- ne se situent pas dans un château, manoir ou bâtiment classé ou inscrit, en tout ou partie, par le service des monuments historiques du ministère chargé de la Culture
- ne se situent pas dans un bâtiment ou groupe de bâtiments en communication de plus de 20 000 m² de surface développée
- ne se situent pas dans un bâtiment ou groupe de bâtiments en communication de plus de 28 m de haut
- ne se situent pas à votre connaissance, dans un ensemble à caractère industriel ou contigu avec communication à un tel ensemble

2 / 5

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS

188 G^{re} rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. 811 445 410 Créteil
Tél. : 09 73 67 35 45

Stéphane DEDEYAN
Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0040 / 274445918

203D E



Suite du devis N°45626550

- ne se situent pas dans une galerie marchande d'un hyper ou supermarché
- ne se situent pas dans un centre commercial de plus de 3 000 m² ou contigu avec communication à un tel centre

MOYENS DE PROTECTION ET PREVENTION

Vous déclarez que :

en vol :

Les Locaux professionnels sont équipés des moyens de protection contre le vol décrits ci-dessous.

PREVENTION VOL	
Niveau 1	Les locaux professionnels sont entièrement clos et couverts

GARANTIES SOUSCRITES

Seules les garanties mentionnées dans le tableau ci-dessous sont souscrites, dans la limite des plafonds indiqués et sous réserve des limites particulières indiquées aux Dispositions Générales.

Garanties	
Incendie, événements assimilés et vandalisme	Locaux: Illimité Contenu : 10 000 EUR
Catastrophes naturelles	Locaux : Illimité Contenu : 10 000 EUR
Événements climatiques	Locaux : Illimité Contenu : 10 000 EUR
Attentat ou acte de terrorisme	Locaux : Illimité Contenu : 10 000 EUR
Dégâts des eaux	Locaux : Illimité Contenu : 10 000 EUR
Vol : détériorations immobilières des locaux	Illimité 5 000 EUR
Vol : contenu	
Bris des glaces et enseignes	5 000 EUR
Agencements, aménagements et embellissements réalisés par le locataire	FRAIS REELS
Documents professionnels informatiques et frais de reconstitution	20 000 EUR
Documents professionnels non informatiques et frais de reconstitution	10 000 EUR
Biens, effets personnels et biens d'exposant	2 700 EUR
Espèces, fonds et valeurs en meuble	2 300 EUR
Espèces, fonds et valeurs en coffre	4 500 EUR
Manipulation et transport de fonds et valeurs	2 300 EUR
Vol en devanture	1 500 EUR

3 / 5

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS

188 G^{de} rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. 811 445 410 Créteil

Tél. : 09 73 67 35 45

Stéphane DEDEYAN

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Wili - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0040 / 274445918

203D E



Suite du devis N° 45626550

Garanties (Suite)	
Bris et dommages électriques des matériels informatiques et d'exploitation	1 000 EUR
Poursuivre votre activité en cas de sinistre	
Perte d'exploitation suite à dommages matériels en cas : d'Incendie, événements assimilés et vandalisme, de Catastrophes naturelles, d'Événements climatiques, d'Attentat, de Dégâts des eaux, de Vol ▶ Période d'indemnisation : 12 mois Perte d'exploitation suite à dommages matériels en cas de Bris et dommages électriques des matériels informatiques et d'exploitation ▶ Période d'indemnisation : 3 mois ▶ Chiffre d'affaires déclaré : 80 000 €	SOUSCRIT
Assistance	
Assistance Generali 100 % Pro	SOUSCRIT

Vos niveaux d'indemnisation	
Mode d'indemnisation du mobilier et matériel professionnel	Vétusté déduite
Vos franchises par sinistre hors franchises légales	
Franchise générale	250 EUR par sinistre
Bris de glaces et enseignes	80 EUR par sinistre

4 / 5

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS

188 G^{de} rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. 811 445 410 Créteil

Tél. : 09 73 67 35 45

sh L Dely

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0040 / 274445918

203D E



Suite du devis N° 45626550

CLAUSES

95A - LIMITATION MATÉRIELS MARCHANDISES

Déclarations Complémentaires

Le souscripteur a déclaré que pour chacun des locaux professionnels*, la valeur totale du matériel*, du matériel informatique et de bureautique* **Marchandises***, Marchandises vendues ferme mais non encore livrées, Fournitures, approvisionnements et matières premières, Emballages, Approvisionnements, Produits finis, produits semi-ouvrés ou en cours de fabrication, et Consommables, assurés ou non, n'excède pas le seuil de 320 fois la valeur en euros de l'indice Risques Industriels, soit au jour de l'établissement du présent contrat (1903360 EUR).

Les informations collectées ci-dessus sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données ci-dessus collectées qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Generali - 75456 Paris Cedex 09. Ces informations sont destinées à Generali IARD, l'intermédiaire, les experts, réassureurs et tout tiers autorisé. Elles sont traitées dans le fichier d'assurés et sont transmises aux entités du groupe Generali en France et à tous tiers autorisés. Pour mieux vous informer et répondre à vos besoins, l'Assureur peut prendre contact avec vous et vous présenter de nouvelles garanties. Si vous ne souhaitez pas être contacté à des fins de prospection, vous pouvez prévenir Generali - 75456 Paris Cedex 09.

Vous reconnaissez être informé(e) des conséquences d'une déclaration inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).

Par la signature du présent document, vous confirmez que les informations y figurant sont conformes en tous points à vos déclarations et réponses faites lors de la souscription du contrat.

Fait le 09 octobre 2017 en 3 exemplaires.

5 / 5

Signature du souscripteur

Visa de l'intermédiaire

L'assureur

SophroKhepri SAS
188 G^{de} rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. 811 445 410 Créteil
Tél. : 09 73 67 35 45

Stéphane DEDEYAN
Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 900 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0040 / 274445918

203D E